

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

CLAVIERS

Clavecin · Orgue · Piano

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20

LE DÉPARTEMENT CLAVIERS — Clavecin, orgue et piano

Ce département regroupe les instruments à clavier suivants : le piano, le clavecin et l'orgue.

Le piano

Le piano est un instrument à cordes frappées offrant un répertoire extrêmement varié, qui couvre tous les styles musicaux : baroque, classique, romantique, moderne et contemporain. On peut également y jouer des œuvres baroques initialement composées pour le clavecin ou l'orgue, ou encore improviser sur des sonorités nouvelles. Idéal pour les solos, les duos et les ensembles, le piano est un instrument polyvalent et fondamental dans la musique.

Le clavecin

Instrument à cordes pincées doté d'un ou plusieurs claviers, le clavecin possède un répertoire riche datant principalement des XVII^e et XVIII^e siècles. Son timbre unique et brillant transporte instantanément les auditeurs à l'époque baroque. Parfaitement adapté à la musique ancienne et baroque, il est fréquemment employé dans les ensembles de musique de chambre et les orchestres baroques.

L'orgue

Instrument majestueux à clavier et pédalier, l'orgue est aussi un instrument à vent : il produit ses sons grâce à des tuyaux alimentés par une soufflerie. Son répertoire traverse toutes les époques musicales et offre une immense variété de styles et de compositions. Essentiel dans les églises comme dans les grandes salles de concert, l'orgue ravira ceux qui aiment les sons puissants et les harmonies complexes.

Prérequis

Pour commencer l'étude d'un instrument et de son répertoire, il est conseillé de respecter quelques conditions :

- disposer d'un instrument à domicile (piano acoustique ou clavier numérique) dès les trois premiers mois suivant l'inscription ;
- travailler régulièrement ;
- se procurer la méthode recommandée par l'enseignant.

L'absence manifeste de travail au cours de l'année peut entraîner un arrêt de la scolarité, sur décision de l'équipe pédagogique.

Concerts, projets pédagogiques et auditions

Tout au long de l'année, les élèves sont appelés à participer à des concerts, seuls ou en ensemble. Ils prennent également part à des activités collectives (chorale, orchestre, danse, théâtre, comédie musicale) indispensables à leur cursus, pour lesquelles ils

peuvent aussi être amenés à se produire lors d'événements.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire est constituée d'au minimum trois temps pédagogiques hebdomadaires :

- 1 Le cours de pratique instrumentale ;
- 2 Le cours de formation musicale ;
- 3 Le cours de pratique collective.

Conditions d'accès

À partir de 7 ans.

Modalités d'inscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : **conservatoire@mairie-saint-ouen.fr**
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT CLAVIERS

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



Iva Vaglenova

Piano



Sophia Laine

Piano



Pierre Bastaroli

Piano



**Pierre-Antoine
Clamadiou**

Piano



Hervé Kpotogbey

Piano



Gunhild Wolff

Clavecin / Orgue

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

CORDES

Violon · Alto · Violoncelle · Contrebasse

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20

LE DÉPARTEMENT CORDES — Violon, alto, violoncelle, contrebasse

Voici un aperçu des principaux instruments que vous pouvez apprendre et jouer au sein de notre conservatoire.

Le violon

Le violon est le plus petit et le plus aigu des instruments à cordes frottées. Il a une riche histoire en tant qu'instrument populaire, parfait pour les danses et les fêtes. Sa polyvalence et ses multiples possibilités expressives en font un choix idéal pour tous les styles de musique, du classique au jazz, en passant par la musique traditionnelle et la musique du monde.

L'alto

Semblable au violon mais plus grand et plus grave, l'alto offre un timbre rond et chaleureux, proche de la voix humaine. Son répertoire est vaste : il s'étend de la fin de la Renaissance à nos jours, avec des œuvres majeures datant du XVIII^e siècle. Mozart, lui-même altiste, a dédié plusieurs œuvres à cet instrument, soulignant sa beauté et son importance dans la musique.

Le violoncelle

Situé entre l'alto et la contrebasse en termes de tessiture, le violoncelle est souvent considéré comme l'instrument le plus proche de la voix humaine. Il se joue assis, tenu entre les jambes et reposant sur une pique. Sa capacité à émouvoir par ses qualités mélodiques en fait un instrument très apprécié. Dès le XVII^e siècle, avec les célèbres Suites pour violoncelle seul de J.-S. Bach et les concertos de Vivaldi, le violoncelle a commencé à s'affirmer comme un instrument soliste majeur.

La contrebasse

La contrebasse est le plus grand et le plus grave des instruments à cordes. Sa richesse sonore en fait un instrument très polyvalent, adaptée à une grande variété de styles musicaux. Très utilisée en musique classique contemporaine et essentielle dans la section rythmique du jazz, la contrebasse trouve sa place dans de nombreuses formations musicales.

Prérequis

Pour commencer l'étude d'un instrument et de son répertoire, il est conseillé de respecter quelques conditions :

- disposer d'un instrument à domicile dès les trois premiers mois suivant l'inscription ;
- travailler régulièrement ;
- se procurer la méthode recommandée par l'enseignant.

L'absence manifeste de travail au cours de l'année peut entraîner un arrêt de la scolarité, sur décision de l'équipe pédagogique.

Prêt d'instruments : le conservatoire propose des prêts d'instruments pour vous permettre de découvrir et de maîtriser votre instrument sans contrainte. Nos professeurs passionnés sont là pour vous guider dans votre parcours musical. N'attendez plus : plongez dans l'aventure musicale et découvrez le plaisir de jouer d'un instrument à cordes frottées !

Concerts, projets pédagogiques et auditions

Tout au long de l'année, les élèves sont appelés à participer à des concerts, seuls ou en ensemble. Ils prennent également part à des activités collectives (chorale, orchestre, danse, théâtre, comédie musicale) indispensables à leur cursus, pour lesquelles ils peuvent aussi être amenés à se produire lors d'événements.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire est constituée d'au minimum trois temps pédagogiques hebdomadaires :

- 1 Le cours de pratique instrumentale ;
- 2 Le cours de formation musicale ;
- 3 Le cours de pratique collective.

Conditions d'accès

À partir de 7 ans.

Modalités de préinscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : **conservatoire@mairie-saint-ouen.fr**
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT CORDES

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



Gabrielle Lafeuillade

Violon



Hèleène Lallemand

Violon



Kervi Bravo

Violon



Gregory Monnier

Alto



Sara Cortinas

Violoncelle



Alexis Coutureau

Contrebasse

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

VENTS



Bois & Cuivres

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20

LE DÉPARTEMENT VENTS

Découvrez la magie des instruments à vent au conservatoire : flûte à bec, flûte traversière, clarinette et clarinette basse, saxophone, trompette, trombone et hautbois. Plongez dans cet univers fascinant et laissez-vous envoûter par la richesse de leurs sonorités.

La trompette

Instrument de la famille des cuivres, la trompette est synonyme de puissance et de brillance. Elle est idéale pour ceux qui aiment être au-devant de la scène et faire vibrer leur auditoire. Populaire en jazz comme en musique classique, elle se prête aussi bien aux performances en solo qu'aux ensembles. Son timbre éclatant ajoute une dimension spectaculaire à n'importe quelle pièce musicale.

Le trombone

Unique avec sa coulisse télescopique, le trombone permet une maîtrise intuitive du son sans l'utilisation des doigts. Il offre une sonorité riche et variée, allant du brillant au feutré. Polyvalent, il s'adapte à de nombreux genres : musique classique, jazz, funk, salsa et bien plus encore. Rejoignez des orchestres symphoniques, des big bands ou des fanfares, et faites partie de l'âme rythmique de l'ensemble.

Le hautbois

Avec son anche double, le hautbois produit un son distinctif et émouvant. C'est l'instrument parfait pour les solistes qui cherchent à exprimer des nuances subtiles et profondes. Essentiellement présent dans les répertoires baroque et classique, le hautbois est également un pilier des orchestres symphoniques.

Le saxophone

Bien que métallique, le saxophone appartient à la famille des bois grâce à son anche en bois. Il combine la puissance des cuivres et la douceur des bois, offrant une flexibilité sonore exceptionnelle. Présent dans le jazz, le rock, la pop et le funk, le saxophone est parfait pour ceux qui veulent explorer différents styles musicaux et improviser librement. Devenez le prochain grand soliste de votre groupe !

La flûte traversière

Instrument élégant, la flûte traversière produit un son pur et cristallin grâce à l'air soufflé mis en vibration par un biseau. Elle est parfaite pour ceux qui aiment les mélodies aériennes, délicates et fluides. De la musique classique à la musique moderne, la flûte traversière est extrêmement versatile. Elle s'intègre aussi bien en solo qu'en orchestre, apportant une touche de magie à chaque composition.

La flûte à bec

Simple à appréhender et disponible en plusieurs tailles, la flûte à bec est idéale pour les débutants et les enfants. Elle offre une sonorité douce et claire. Parfaite pour la musique baroque et les ensembles de musique ancienne, elle constitue aussi un excellent choix pour l'initiation musicale. Cet instrument a malheureusement souffert d'une mauvaise réputation dans les cours de musique au collège ; il mérite pourtant que l'on s'y intéresse.

La clarinette

Avec sa perce cylindrique et son anche simple, la clarinette offre une tessiture impressionnante de 45 notes, du grave au très aigu. Elle est parfaite pour ceux qui veulent explorer une large gamme d'émotions musicales, du timbre chaud et doux au son brillant et perçant. Omniprésente en musique classique, en jazz et en musique contemporaine, elle permet d'aborder des œuvres emblématiques comme le Concerto pour clarinette de Mozart !

Prêt d'instruments : le conservatoire propose des prêts pour vous permettre de découvrir et de maîtriser votre instrument sans contrainte. N'attendez plus : plongez dans l'aventure musicale et découvrez le plaisir de jouer d'un instrument à vent !

Concerts, projets pédagogiques et auditions

Tout au long de l'année, les élèves sont appelés à participer à des concerts, seuls ou en ensemble. Ils prennent également part à des activités collectives (chorale, orchestre, danse, théâtre, comédie musicale) indispensables à leur cursus, pour lesquelles ils peuvent aussi être amenés à se produire lors d'événements.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire est constituée d'au minimum trois temps pédagogiques hebdomadaires :

- 1 Le cours de pratique instrumentale ;
- 2 Le cours de formation musicale ;
- 3 Le cours de pratique collective.

Conditions d'accès

À partir de 7 ans.

Modalités de préinscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : conservatoire@mairie-saint-ouen.fr
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT VENTS

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



Martin Saccardy

Trompette



Angelo Cavarra

Clarinette



Abdelbari Fannush

Saxophone



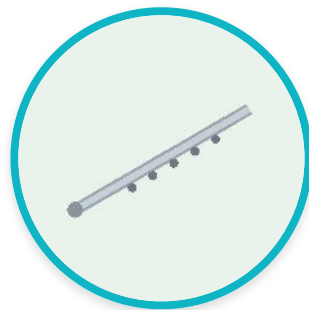
Kodai Takeuchi

Hautbois



Lucie Frémont

Flûte traversière



Amadeo Lechner

Flûte à bec

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

VOIX

Chant · Technique vocale · Chœurs

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20



LE DÉPARTEMENT VOIX

Chant Musiques actuelles

Explorez un répertoire diversifié comprenant pop/rock, chanson française, musique du monde et jazz. Cette classe met l'accent sur la maîtrise de la technique vocale, avec et sans micro, et inclut la gestion de la voix et de la respiration. Les cours peuvent être individuels ou en binôme, selon l'évaluation du professeur. Admission sur audition, places limitées.

Technique vocale pour enfants et adolescents (à partir de 9 ans)

Pour les jeunes passionnés de chant désireux de développer leur voix et de s'engager dans divers projets musicaux tout au long de l'année.

Technique vocale pour choristes

Améliorez votre technique vocale grâce à des cours semi-collectifs dédiés aux choristes.

Comédie musicale

Préparation intensive d'une comédie musicale tout au long de l'année, incluant chant en chœur, théâtre et danse.

Chant lyrique

Développez votre voix lyrique avec un parcours esthétique allant du classique au contemporain. Ce programme inclut une formation musicale, des cours de chant collectifs et individuels, ainsi que divers ateliers « art de la scène » et lyriques.

Chœurs et chorale

Destinés aux chanteurs de tout âge, débutants ou avancés, les chœurs et chorales du conservatoire proposent un large éventail de possibilités :

- Chœurs Adolescents (à partir de la 5^e) : rejoignez un groupe dynamique et passionné par le chant.
- Chorale Adultes – répertoire Musiques actuelles, pour les adultes souhaitant chanter un répertoire moderne et varié.
- Chœurs SO VOCAL, pour chanter un répertoire allant du classique aux chansons du monde.
- Ensemble Vocal Adultes, pour les élèves du cursus « Chant lyrique », avec un focus sur la spatialisation du son, la polyphonie a cappella et accompagnée, et la mise en espace.

Les cours sont donnés par des professeurs expérimentés et passionnés, prêts à vous accompagner dans votre développement vocal et artistique.

Concerts, projets pédagogiques et auditions

Tout au long de l'année, les élèves sont appelés à participer à des concerts, seuls ou en ensemble. Ils prennent également part à des activités collectives (chorale, orchestre, danse, théâtre, comédie musicale) indispensables à leur cursus, pour lesquelles ils peuvent aussi être amenés à se produire lors d'événements.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire est constituée d'au minimum trois temps pédagogiques hebdomadaires :

- 1 Le cours de pratique instrumentale ;
- 2 Le cours de formation musicale ;
- 3 Le cours de pratique collective.

Conditions d'accès

À partir de 7 ans.

Modalités de préinscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : **conservatoire@mairie-saint-ouen.fr**
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT VOIX

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



Frédérique Epin

Professeure



Amandine Blanchard

Professeure



Audrey Trost

Professeure



Isabelle Morin

Professeure



Hernán Alcalá

Chant lyrique



Eun Seon Park

Accompagnatrice



Hervé Kpotogbey

Accompagnateur



Aurélie Courtot

Accompagnatrice



Marc Bizzini

Accompagnateur

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

DANSES

Éveil · Classique · Contemporain · Hip-hop

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20

LE DÉPARTEMENT DANSES

Un mot sur la danse

Le conservatoire propose des cours de danse de 4 ans jusqu'à l'âge adulte. La pratique de la danse s'adresse à tous et toutes.

En fonction de son âge, l'élève est orienté vers les pratiques suivantes :

- Éveil (musique, danse et théâtre) : 4 et 5 ans ;
- Initiation danse : 6 et 7 ans (CP et CE1) ;
- Danse contemporaine : à partir de 8 ans ;
- Danse classique : à partir de 8 ans ;
- Hip-hop : à partir de 8 ans.

Organisation des cours de danse

Les cours de danse sont accessibles à tous : il n'y a pas de prérequis. L'élève fait un premier cours d'essai, puis il est orienté par les professeurs vers le cours qui lui correspond le mieux.

Scolarité au conservatoire

Possibilité de choisir jusqu'à deux cours de danse hebdomadaires.

Actions culturelles

Le département danse et ses professeurs sont en lien avec l'Espace 1789. Il est fréquent que les professeurs organisent des sorties spectacles et des rencontres avec les artistes programmés. L'Espace 1789 propose généralement un tarif préférentiel pour les élèves.

Spectacles de danse et projets

Spectacle de danse : les élèves inscrits aux cours de danse feront une représentation sur scène à l'Espace 1789. Ces temps forts autour des arts chorégraphiques ont lieu en fin d'année scolaire (courant juin).

Regards sur la danse : les proches des élèves peuvent être invités à observer un cours lors de la semaine des « Regards sur la danse ». Il s'agit de présenter le travail en cours.

Projets divers : les élèves du département danse peuvent être sollicités pour participer à divers événements tout au long de la programmation culturelle du conservatoire et de la ville.

Concerts, projets pédagogiques et auditions

Tout au long de l'année, les élèves sont appelés à participer à des concerts, seuls ou en ensemble. Ils prennent également part à des activités collectives (chorale, orchestre, danse, théâtre, comédie musicale) indispensables à leur cursus, pour lesquelles ils

peuvent aussi être amenés à se produire lors d'événements.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire est constituée d'au minimum trois temps pédagogiques hebdomadaires :

- 1 Le cours de pratique instrumentale ;
- 2 Le cours de formation musicale ;
- 3 Le cours de pratique collective.

Conditions d'accès

À partir de 7 ans.

Modalités de préinscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : **conservatoire@mairie-saint-ouen.fr**
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT DANSES

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



Manon Bertrand

Danse classique



Marie-Noëlle Fassel

Professeure



**Romane Cohen
Ajuelos**

Professeure



Thierry Lopez

Professeur

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

THÉÂTRE



Art dramatique

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20

LE DÉPARTEMENT THÉÂTRE

Le théâtre est l'une des trois spécialités enseignées au conservatoire à rayonnement communal de Saint-Ouen-sur-Seine.

L'enseignement se déroule dans le cadre d'un parcours d'études organisant l'acquisition progressive des règles du théâtre, des techniques de l'acteur, des méthodes de travail, ainsi que d'une culture théâtrale et d'une autonomie. En faisant appel à l'imagination, à l'intelligence et à la sensibilité de l'élève, il accompagne le développement de sa personnalité artistique et de son potentiel créatif.

Comme tout art, l'apprentissage du théâtre et de l'art de l'acteur requiert de la part de l'élève de l'engagement, de la rigueur, le sens du collectif, de la curiosité et une ouverture au monde.

Si l'éveil au théâtre (7 ans) et son initiation (de 8 à 14 ans) ne nécessitent aucun prérequis et se font sans sélection préalable, l'entrée dans le cursus d'études (à partir de 15 ans) suppose de vérifier, avec l'élève, son désir, sa capacité à travailler collectivement, ainsi qu'à s'engager et à suivre les enseignements dispensés tout au long du parcours.

Cet enseignement s'adresse aux adolescents et aux jeunes adultes désireux de s'initier à l'art dramatique et de pratiquer le théâtre. Il ne préjuge pas de l'avenir des élèves ni de la nature de leur pratique artistique ultérieure. Son ambition est de donner à chaque élève la possibilité et les moyens de se découvrir, de développer sa personnalité artistique et ses aptitudes créatives, et d'acquérir la culture, les techniques et les outils nécessaires à une pratique autonome du théâtre.

Spectacles

Les élèves participent à un spectacle de fin d'année. Un travail régulier tout au long de l'année ainsi qu'un véritable sens de l'assiduité sont exigés.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire peut être enrichie par une autre pratique collective : danse ou ensemble vocal, avec frais supplémentaires. Une seconde pratique est vivement encouragée afin de permettre à l'élève de se développer artistiquement et de rencontrer d'autres élèves dans les différentes disciplines.

Organisation des études théâtrales

À partir de 7 ans, Éveil au théâtre : une heure par semaine (le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30). Possibilité de s'inscrire à un cours de danse ou à une chorale en plus, selon disponibilité de place.

À partir de 8 ans et jusqu'à 14 ans, Initiation au théâtre :

- 8-9 ans : une heure et demie par semaine, avec présentation d'un spectacle en fin d'année ;

- 10-11 ans : deux heures par semaine, avec présentation d'un spectacle en fin d'année ;
- 12-14 ans : deux heures par semaine, avec présentation d'un spectacle en fin d'année.

Possibilité de s'inscrire à un cours de danse ou à une chorale en plus, selon disponibilité de place.

À partir de 15 ans, Cycles 1, 2 et 3.

Cycle 1 (à partir de 15 ans) — trois heures par semaine réparties comme suit :

- deux heures d'interprétation (avec projet spectacle et présentation en fin d'année) ;
- deux heures de technique (échauffement corporel, vocal, exercices, improvisations) ;
- participation à au moins deux ateliers voix avec Mme Audrey Trost, et à au moins une master-class.

Possibilité de s'inscrire à un cours de danse ou à une chorale en plus (préconisé), selon disponibilité de place. Examen de fin de cycle 1 au bout de trois ans maximum.

Cycle 2 (à partir de 16 ans, après réussite à l'examen ou après entretien avec le ou la professeur-e, sous réserve d'une pratique théâtrale précédente et de la présentation d'un extrait du répertoire) — quatre heures par semaine réparties comme suit :

- deux heures d'interprétation (avec projet spectacle) ;
- deux heures de technique (échauffement corporel, vocal, exercices, improvisations) ;
- deux heures d'approfondissement de l'interprétation (travail de scènes du répertoire, dramaturgie et création).

Participation à au moins trois ateliers voix avec Mme Audrey Trost, et à toutes les master-class proposées. Inscription à un cours de danse ou de chorale fortement préconisée. Examen de fin de cycle 2 au bout de trois ans maximum.

Conditions d'accès

- à partir de 7 ans pour l'éveil théâtral ;
- à partir de 8 ans pour l'initiation au théâtre ;
- à partir de 15 ans pour le 1er cycle.

Modalités de préinscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : conservatoire@mairie-saint-ouen.fr
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT THÉÂTRE

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



Agathe Delhommeau

Professeure de théâtre

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

MUSIQUES ACTUELLES

Jazz & Musiques amplifiées

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20

LE DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

Axé autour du jazz et des musiques actuelles amplifiées, le pôle Jazz/MAA permet l'apprentissage et la pratique d'un instrument ou du chant, et offre la participation à de nombreux ateliers et ensembles.

Il existe des parcours adaptés à chacun : cursus complet, parcours personnalisé ou pratique collective seule (en fonction des places disponibles).

La majorité des ensembles et ateliers sont accessibles aux musiciens ayant déjà quelques années de pratique de leur instrument (en général au moins une fin de premier cycle), mais également à ceux ayant un parcours hors conservatoire. C'est à l'appréciation des professeurs, qui orienteront les candidats en fonction de leur niveau.

La formation musicale Jazz/MAA (obligatoire en cursus) est accessible après validation d'un premier cycle de formation musicale traditionnelle ou par équivalence (pour les adultes ou les grands adolescents). Elle intègre les notions de solfège rythmique, d'harmonie, d'ear training, de culture musicale et d'improvisation.

Les cours d'instrument, tous niveaux

Batterie, guitare électrique, basse électrique/contrebasse, claviers/piano : accessibles dès 10 à 12 ans, en fonction de la taille et de la maturité nécessaires à l'instrument concerné. La guitare électrique est accessible aux élèves ayant déjà pratiqué plusieurs années la guitare acoustique.

Le parcours

Le cursus Jazz/MAA est une formation complète : il inclut un cours individuel d'instrument, un atelier d'ensemble et un cours de formation musicale spécifique à la pratique des musiques actuelles et du jazz.

Le 3^e cycle peut être validé par un CEM et permettre l'accès à un cursus diplômant (Diplôme national d'études de musique) dans un conservatoire à rayonnement régional, puis à un parcours professionnalisant (Pôle Sup ou CNSM).

Cours et ateliers Musiques actuelles et Jazz

- Guitare électrique
- Basse électrique et contrebasse
- Batterie
- Ateliers jazz + Big band
- Atelier initiation jazz
- Atelier rock 1
- Atelier rock 2
- Atelier MAA débutant cycle 1
- Formation musicale Jazz/MAA

Concerts, projets pédagogiques et auditions

Tout au long de l'année, les élèves sont appelés à participer à des concerts, seuls ou en ensemble. Ils prennent également part à des activités collectives (chorale, orchestre, danse, théâtre, comédie musicale) indispensables à leur cursus, pour lesquelles ils peuvent aussi être amenés à se produire lors d'événements.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire est constituée d'au minimum trois temps pédagogiques hebdomadaires :

- 1 Le cours de pratique instrumentale ;
- 2 Le cours de formation musicale ;
- 3 Le cours de pratique collective.

Conditions d'accès

À partir de 7 ans* (*sauf batterie et guitare électrique, à partir de 10 ans).

Modalités de préinscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : conservatoire@mairie-saint-ouen.fr
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



David Gerbi

Professeur



**Alvaro Bello
Bodenhöfer**

Professeur



Patricio Lisboa

Professeur

LE DÉPARTEMENT

LE CONSERVATOIRE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

POLYPHONIQUE

Guitare · Accordéon · Percussion

12 rue Albert Dhalenne · Saint-Ouen-sur-Seine · 01 49 48 95 20

LE DÉPARTEMENT POLYPHONIQUE — Guitare, accordéon et percussion

Guitare

Le pôle guitare est représenté par deux professeures, Marie Rabatti et Sylvie Jacquot, habituées à se produire en concert. Leur pédagogie est axée spécifiquement sur le répertoire de la guitare classique. Au sein des deux classes, un ensemble de guitares est dirigé par Marie Rabatti pour les élèves à partir de la deuxième année d'apprentissage. Les élèves sont également invités à travailler la musique de chambre avec Sylvie Jacquot, ce qui permet un travail d'écoute avec d'autres instruments. L'année scolaire est ponctuée par des auditions réunissant les deux classes, mais aussi d'autres classes.

Percussions

Les percussions classiques offrent une expérience musicale unique et dynamique. C'est une excellente entrée dans le monde de la musique : en les apprenant, vous explorez un éventail d'instruments fascinants comme le marimba, le xylophone et les timbales. Apprendre les percussions, c'est aussi découvrir des traditions du monde entier et développer un sens aigu du rythme et de la coordination. Alors, saisissez vos baguettes et laissez-vous porter par la magie des percussions classiques !

Accordéon

L'accordéon : le vendredi. Instrument à vent doté d'un clavier, l'accordéon fonctionne grâce à un soufflet actionné par le musicien. Son répertoire est vaste : il va des années 1800 à nos jours et couvre de nombreux genres musicaux, de la musique folklorique à la musique contemporaine. Polyvalent et expressif, l'accordéon est utilisé dans une grande variété de contextes, des solos intimes aux ensembles dynamiques.

Concerts, projets pédagogiques et auditions

Tout au long de l'année, les élèves sont appelés à participer à des concerts, seuls ou en ensemble. Ils prennent également part à des activités collectives (chorale, orchestre, danse, théâtre, comédie musicale) indispensables à leur cursus, pour lesquelles ils peuvent aussi être amenés à se produire lors d'événements.

Scolarité au conservatoire

Une scolarité au conservatoire est constituée d'au minimum trois temps pédagogiques hebdomadaires :

- 1 Le cours de pratique instrumentale ;
- 2 Le cours de formation musicale ;
- 3 Le cours de pratique collective.

Conditions d'accès

À partir de 7 ans.

Modalités de préinscription :

Les préinscriptions débutent le 28 juin et se terminent le 12 juillet.

Les préinscriptions se font exclusivement en ligne sur :

<https://conservatoire-saint-ouen.rhapsodie.fr/>

En cas de difficulté, vous pouvez écrire à l'adresse : **conservatoire@mairie-saint-ouen.fr**
ou téléphoner au : **01.49.48.95.20**

LE DÉPARTEMENT POLYPHONIQUE

Une équipe de professeurs passionnés qui accompagnent les élèves pour grandir, progresser et s'épanouir grâce à la musique.



Sylvie Jacquot

Guitare



Marie Rabatti

Guitare



Quentin Broyart

Percussions



Katia Avez

Accordéon